

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4354 - Mercredi 20 décembre 2017 - Prix : 10 DA

Grève du Cnapeste à Tizi Ouzou

### Les enseignants dans la rue pour maintenir la pression sur l'académie

Page 24

Traitement en oncologie et antidouleur

## Trente médicaments innovants pour les centres anti-cancer

Page 3

### Mike Pence indésirable à Ramallah

Par Mohamed Habili

**M**ike Pence, le vice-président américain, a reporté sa tournée au Moyen-Orient – programmée pour avant Noël, prétendument pour être présent lors d'un vote supposé crucial sur la réforme fiscale – pour le milieu de l'année prochaine. Le plus probable est qu'elle a été ajournée parce que le président palestinien s'est montré intraitable dans son refus de le recevoir à Ramallah. Or un responsable américain de cette importance ne peut pas se permettre de se faire traiter de cette façon, c'est-à-dire comme un pestiféré, peut-être pas seulement par un Palestinien. Comme il ne peut pas non plus obliger personne à le recevoir, il lui reste théoriquement deux solutions : soit annuler purement et simplement son voyage, ce qui serait perçu comme un grand signe de faiblesse, en l'occurrence tant par les Palestiniens que par les Israéliens, encore que ce ne soit pas de la même façon, soit le reporter à une date ultérieure. Ceci pour la théorie, car dans la pratique il ne dispose en réalité que de la seconde : l'ajournement, l'annulation étant en effet politiquement trop coûteuse. A vrai dire, les Américains ne s'y sont résolus qu'après avoir essayé autre chose, d'une toute autre inspiration : la menace à l'endroit de Mahmoud Abbès, ce qui loin de le faire revenir sur sa décision l'y a au contraire conforté. Dans cet affront annoncé envers l'une des puissances de ce monde, il n'y a évidemment pas que la personne de Mike Pence qui soit concernée.

Suite en page 3

En vigueur depuis 2016

# Benmeradi met fin aux licences d'importation



Parce qu'il «a montré ses limites» et qu'il a causé «des problèmes d'approvisionnement» du marché national, le système des licences d'importation, mis en vigueur en 2016, sera supprimé en 2018, a annoncé hier à Alger, Mohamed Benmeradi, ministre du Commerce, lors d'une réunion avec les cadres de son secteur. Lire page 2

Après le ralliement de plusieurs élus

## Le nombre des APC remportées par le FLN s'élève à 655

Page 4

Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes

## Forte participation étrangère

Page 13

En vigueur depuis 2016

# Benmeradi met fin aux licences d'importation

■ Parce qu'il «a montré ses limites» et qu'il a causé «des problèmes d'approvisionnement» du marché national, le système des licences d'importation, mis en vigueur en 2016, sera supprimé en 2018, a annoncé hier à Alger, Mohamed Benmeradi, ministre du Commerce, lors d'une réunion avec les cadres de son secteur.

Par Lynda Naili

Dans l'air depuis quelques mois déjà, cette annonce vient mettre un terme à plusieurs polémiques mais surtout répondre à la demande des opérateurs économiques qui n'ont eu de cesse à déplorer cette procédure exigée pour le commerce extérieur exclusivement dans son volet importation. Pour expliquer cette décision, Benmeradi évoquera «les limites» de ce système qui rappelle, instauré en 2016, était destiné à la réduction de la facture des importations, à l'encouragement et la promotion de la production nationale. Bien plus, le ministre du Commerce reconnaît que cette procédure «bureaucratique» et «manquant de transparence» a fini par causer des problèmes d'approvi-

sionnement et de disponibilité de nombreux intrants et matières premières destinés à la production nationale. S'agissant de l'importation des véhicules, le ministre du Commerce indiquera que les contingentements quantitatifs d'importation ne pourraient être réinstaurés qu'en cas de nécessité. Ainsi, il indiquera qu'après accord du gouvernement, le secteur du commerce envisage de mettre en place, pour l'année 2018, un seul contingent quantitatif concernant les véhicules automobiles (transport de marchandises, transport de personnes et véhicules de tourisme) à l'exclusion des collections CKD/SKD destinées au montage et de certains véhicules et engins spéciaux. Toutefois, ce contingent ne sera ouvert qu'en cas de nécessité, a-t-il précisé lors d'un point de presse tenu en marge de cette réunion.

Notons que cette question de suspension ou suppression des licences d'importation a éclaté au grand jour au lendemain de la nomination de Ahmed Ouyahia, à la tête de la chefferie du gouvernement qui annonçait également l'annulation de la création de l'Inspection générale des finances auprès du Premier ministre. Si l'annulation de cette dernière est passée comme une lettre à la poste, il reste que la première a suscité un tollé médiatique tel que le Palais du docteur Saadane a vite fait de corriger l'annonce confirmant que le régime des licences d'importation n'a pas été abrogé. Toujours est-il que l'eau ayant coulé sous les ponts, Ouyahia, en octobre dernier, à l'exception de certains produits (véhicules et médicaments) a donné son accord pour la levée des restrictions introduites par le régime des licences d'importation ou les suspensions à la domiciliation bancaire.

## Des mesures pour encadrer le commerce extérieur

Dans ce contexte, il ajoutera que des mesures d'encadrement du commerce extérieur sont prévues en 2018, et ce, afin



PH/D.R.

de protéger la production nationale et d'éviter une nouvelle envolée de la facture d'importations. En effet, selon ses pronostics, les importations devraient atteindre à la fin 2017 les 45 milliards de dollars contre 46,7 milliards de dollars à fin 2016. Pour l'année 2018, poursuivra-t-il, la facture d'importation devrait baisser à 30 milliards de dollars. En outre, Benmeradi a fait part d'un nouveau dispositif d'encadrement des importations prévu à partir de l'année prochaine en application de la loi de finances 2018. Selon lui, en premier lieu, il s'agit de l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la taxe intérieure de consommation (TIC), au taux de 30%, pour 10 familles de produits finis ainsi que le relèvement des droits de douanes, pouvant atteindre 60%, pour 32 familles de produits finis. Ces deux mesures, expliquera-t-il, permettront d'une part, l'amélioration de la compétitivité des produits locaux par rapport à ceux importés, et d'autre part, la valorisation des recettes budgétaires sur les

opérations d'importation de certains produits de luxe.

dollars au même semestre de 2016.

## 45 familles de produits finis provisoirement suspendues de l'importation

Par ailleurs, le ministre fera part d'une liste de marchandises composée de 45 familles de produits finis dont l'importation sera suspendue provisoirement, selon le cas, sur le court ou moyen terme. D'après lui, il est question essentiellement de biens et de marchandises qui ne sont pas de large consommation ou de produits pour lesquels les besoins du marché national sont couverts par la production nationale. Ainsi, pour Benmeradi cette mesure, prévue au titre des objectifs de rétablissement de la balance des paiements, peut être maintenue jusqu'au rééquilibrage de cette balance des paiements dont le solde global a affiché un déficit de 11,06 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> semestre 2017 contre un déficit de 14,61 milliards de

## Contingents tarifaires fixés avec l'UE normalement ouverts en 2018

Concernant les contingents tarifaires fixés dans le cadre de l'Accord d'association avec l'Union européenne et portant sur certains produits agricoles et agroalimentaires, Benmeradi indiquera qu'ils seront normalement ouverts au cours de l'exercice 2018. Affirmant à ce propos que l'accès à ces contingents se ferait par adjudication et en référence au modèle type de cahier des charges, en cours d'approbation par les ministères du Commerce et des Finances, fixant les conditions et les modalités d'accès par voie d'enchères au contingent ou à ses tranches. Pour la mise en œuvre des mesures de sauvegarde, il fera part de l'institution d'un dispositif via une commission intersectorielle chargée du suivi de ces mesures. L. N.

Statue de Ain El Fouara vandalisée

## Mihoubi : un acte «hystérique» et «irréfléchi»

Le ministre de la Culture, L'Azeddine Mihoubi, a qualifié, lundi, de «comportement hystérique et irréfléchi» les actes de vandalisme qui ont visé la statue de Ain El Fouara, une «œuvre artistique de renom», emblématique de la ville de Sétif. Dans un communiqué, le ministre a indiqué qu'il avait, dès l'annonce de la nouvelle, pris attache avec le wali de Sétif, Nacer Maaskri, qui l'a informé de l'arrestation de l'auteur et de sa présentation à

la justice qui dévoilera les motifs qui l'ont poussé à commettre ces actes, jugés «honteux» et «condamnables», selon les termes du communiqué. Le ministre de la Culture et le wali de Sétif se sont mis d'accord sur la «prise en charge rapide» des parties endommagées de la statue et un groupe d'experts de l'Ogebc (Office de gestion et d'exploitation des biens culturels) s'est déplacé sur place pour évaluer les dommages afin

de procéder à la restauration de la statue selon les normes requises, ajoute le communiqué. Plus tôt dans la journée de lundi, un individu armé d'un burin et d'un marteau s'était attaqué à la statue de marbre blanc, occasionnant de nombreux dégâts à ce monument qui orne la fontaine du centre-ville de Sétif. La police a arrêté l'individu qui présente, selon le chargé de la communication de la sûreté de wilaya,

Abdelouahab Aissani, une «défiance mentale à 100%». La statue de Ain El Fouara avait été réalisée à Paris (France) en 1898 par le sculpteur français Francis de Saint-Vidal, avant d'être expédiée à Sétif en novembre de la même année. Le monument, représentant le corps d'une femme, avait déjà été ciblé par un attentat à la bombe en 1997 qui l'avait en partie endommagé.

Racim C.

## Emploi Le taux de chômage recule à 11,7%

LE TAUX de chômage en Algérie a atteint 11,7% en septembre 2017 contre 12,3% en avril 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Quant au nombre de la population en chômage, il a été estimé à 1,44 million de personnes en septembre 2017 (contre 1,508 million de personnes en avril dernier). Le taux de chômage a atteint 9,4% auprès des hommes et 20,7% chez les femmes, tandis que des disparités significatives sont observées selon l'âge, le niveau d'instruction et le diplôme obtenu. Le taux de chômage des jeunes de 16-24 ans a atteint 28,3% contre 29,7% en avril 2017, en recul de 1,4 point. Par ailleurs, la répartition des chômeurs selon le diplôme obtenu fait ressortir que 692 000 chômeurs n'ont aucun diplôme, soit près de la moitié de l'ensemble de la population en chômage (48%). Les diplômés de la formation professionnelle en constituent 26,2%, alors que les diplômés de l'enseignement supérieur en forment 25,8%. En moyenne, six chômeurs sur dix sont des chômeurs de longue durée, soit 60% cherchant un poste d'emploi depuis une année ou plus. Les chômeurs sont toutes les personnes âgées de 16 à 59 ans, sans travail et qui ont déclaré être disponibles pour travailler et ont entrepris des démarches, sur la période considérée, en vue de trouver un emploi.

K. L.

Rééchelonnement des dettes des promoteurs de micro-entreprises

# Le délai de dépôt des dossiers prolongé jusqu'en juin 2018

■ Bonne nouvelle pour les jeunes promoteurs de micro-entreprises. En effet, le ministre du Travail a déclaré que les délais pour le dépôt des dossiers introduits par ces jeunes en vue de bénéficier du dispositif de rééchelonnement de la dette et de l'annulation des pénalités de retard, ont été prorogés jusqu'au mois de juin 2018.

Par Thinhinene Khouchi

Lors de la conférence nationale sur la micro-entreprise et l'entrepreneuriat, le ministre du Travail et de l'Emploi, Mourad Zemali, a précisé que «les délais du dépôt des dossiers des entrepreneurs prévus pour fin 2017 pour bénéficier du dispositif de rééchelonnement des dettes contractées pour la création de leurs projets et de l'annulation des pénalités de retard, ont été prorogés jusqu'à juin 2018». Il a ensuite révélé qu'«à ce jour», 520 jeunes promoteurs de micro-entreprises ont déjà déposé leurs dossiers au niveau de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes pour bénéficier de ce dispositif. Ce dernier a rappelé que plusieurs mesures ont été prises au profit de certains jeunes entrepreneurs qui ont bénéficié du soutien des dispositifs publics pour créer des micro-entreprises et qui ont rencontré des difficultés, ajoutant qu'ils bénéficient, à ce titre, d'un accompagnement spécial qui consiste en le rééchelonnement des dettes contractées pour la réalisation de leurs projets. Mais, a-t-il souligné, cela ne veut pas dire l'effacement de la dette. Zemali a ajouté que ces mesures d'accompagnement ne concernent pas tous les jeunes entrepreneurs, mais uniquement ceux dont les projets ont bénéficié d'un financement avant mars 2011, sachant que ces derniers n'ont pas profité des facilités et des avantages accordés après cette date. A ce titre, le haut responsable du ministère du Travail

a appelé les jeunes entrepreneurs à se rapprocher de l'Ansej et de la Caisse nationale d'assurance chômage pour de plus amples précisions. Le ministre a annoncé par ailleurs que la troisième semaine du mois de décembre de chaque année sera dédiée à l'entrepreneuriat.

**«64% des promoteurs des projets financés en 2017 sont issus de la formation professionnelle»**

De son côté, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a affirmé que 64% de l'ensemble des promoteurs de projets et de micro-entreprises en 2017 dans le cadre de l'Ansej sont issus du secteur de la formation professionnelle. Lors de la conférence nationale sur la micro-entreprise et l'entrepreneuriat, le ministre a précisé que la politique du secteur de la formation professionnelle repose sur l'orientation des inscrits à la formation vers des spécialités qui répondent aux exigences du marché de l'emploi et tend, en coordination avec les différents dispositifs de soutien à l'emploi, à l'instar de l'Ansej et de la Cnac, à accompagner les stagiaires tout au long de leur cursus pour la création de leur activité. Mebarki a indiqué que le secteur contribue nettement à la dynamique de création des entreprises, de leur développement et de leur pérennité et œuvre, en coordination avec les différents



opérateurs économiques, à l'adaptation des formations aux besoins des entreprises économiques, ce qui facilite l'employabilité des diplômés de la formation professionnelle. Le ministre a rappelé les conventions de partenariat conclues avec les différents départements ministériels et les entreprises pour l'introduction de spécialités qui cadrent avec les besoins du marché de l'emploi, d'où l'ouverture par le secteur de nouvelles filières pour renforcer la formation dans les métiers de l'environnement, du tourisme, de l'artisanat, des travaux publics, de l'agriculture, de l'industrie et du numérique. Il a rappelé en outre

que le nombre global des spécialités figurant dans la nomenclature nationale des branches de la formation professionnelle a atteint 442 en 2017. Le ministre a affirmé que le renforcement du partenariat a permis de développer des centres d'excellence en collaboration avec des entreprises pionnières dans leurs domaines pour la programmation de formations de haut niveau, suivant les exigences internationales, et ce, dans plusieurs domaines dont la construction, les travaux publics, l'électricité, l'énergie, l'industrie automobile et les TIC.

T. K.

Traitement en oncologie et antidouleur

## Trente médicaments innovants pour les centres anti-cancer

L'objet de l'introduction en Algérie de nouveaux médicaments. En effet, les centres anti-cancer et les hôpitaux seront prochainement dotés de 30 médicaments innovants en oncologie et antidouleur introduits pour la première fois en Algérie. L'arrivée de ces nouveaux traitements, mettra-t-elle fin au manque de médicaments en oncologie ? Bonne nouvelle pour les malades atteints du cancer. De nouveaux traitements seront importés par la Pharmacie centrale. Selon le directeur général de la pharmacie et des équipements de santé au ministère de la Santé, de la Population et de la Téléforme hospitalière, le D' Hamou Hafed, le ministère a enregistré plus de 20 médicaments innovants en oncologie, dont deux seront prochainement introduits suivis de 3 autres dont le dossier est en cours de finali-

sation, outre une dizaine d'autres antidouleur qui seront bientôt à la disposition des malades. Tous ces médicaments seront importés par la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) qui les distribuera aux centres anti-cancer et services hospitaliers qui prennent en charge cette maladie à travers le territoire national. Ce genre de médicaments, hors nomenclature, sont prescrits pour les malades qui ne répondent pas aux autres molécules, a-t-il fait savoir, ajoutant que ces médicaments innovants apporteront confort et bien-être aux cancéreux. La décision d'importation de ces médicaments innovants – hors nomenclature – intervient dans le cadre d'un consensus thérapeutique entre les différents acteurs de cette spécialité et atteste du souci de l'Etat d'améliorer la qualité des traitements destinés aux malades. L'Algérie enregistre

annuellement près de 45 000 nouveaux cas de différents types de cancer avec à leur tête le cancer du sein chez les femmes, le cancer des poumons chez les hommes et le cancer de l'appareil digestif, du colon et du rectum chez les deux sexes. L'Algérie enregistre chaque année 24 000 décès sur les 40 000 nouveaux cas de cancer et la prise en charge des malades atteints de cette lourde pathologie nécessite quelque 2 milliards de dinars/an. Face au grand nombre d'atteints de cette maladie, les capacités des structures d'accueil et de prise en charge sont devenues, durant ces dernières années, insuffisantes pour assurer des traitements nécessaires à cette catégorie de personnes. Aussi, certains médicaments indispensables au traitement de cette maladie sont introuvables dans les hôpitaux. Les malades

atteints de cancer sont donc, pour le moins que l'on puisse dire, abandonnés à leur triste sort. Ils continuent de mourir. Le cancer est clairement devenu l'un des grands enjeux de santé publique à l'échelle mondiale et l'un des plus grands défis pour la médecine moderne, d'autant que la demande de soins est en forte augmentation. Les spécialistes déplorent aussi le problème de maintenance concernant notamment les scanners de simulation. Un problème qu'ils imputent aux gestionnaires des hôpitaux au moment où dans le secteur privé tout fonctionne et ces pannes sont pratiquement introuvables. Avec l'importation de ces nouveaux médicaments, le malade au moins sera soulagé côté médicaments en attendant que les pouvoirs publics trouvent une solution pour les autres défaillances.

Louiza Ait Ramdane

LA QUESTION DU JOUR

### Mike Pence indésirable à Ramallah

Suite de la page une

Son pays non plus n'en sortira pas indemne. Ce qui se joue dans le refus obstiné de Mahmoud Abbès de recevoir Mike Pence, c'est évidemment le rôle de médiateur unique des Etats-Unis dans le conflit israélo-palestinien. Le président palestinien est d'ailleurs on ne peut clair à cet égard : les Etats-Unis penchent trop du côté des Israéliens pour pouvoir continuer à bernier leur monde, à se réclamer d'une neutralité qui leur est tout à fait étrangère. Du même coup, il leur désigne la seule voie à emprunter s'ils veulent être à nouveau pris au sérieux en tant que médiateurs : l'abandon de cette même reconnaissance de Jérusalem capitale d'Israël, qu'ils viennent juste de proclamer. Mahmoud Abbès n'imagine évidemment pas que les Américains se renieraient jusqu'à ce point. Tout au plus pourraient-ils retarder le déplacement de leur ambassade à Jérusalem, mais cela ne saurait de toute façon apaiser le courroux des Palestiniens, et encore moins les persuader de dérouler le tapis rouge pour Mike Pence à Ramallah. Un malheur n'arrivant jamais seul, il faut encore que la résolution initiée par l'Egypte faisant obligation aux Etats-Unis de revenir sur leur reconnaissance de Jérusalem capitale d'Israël ait été approuvée par 14 des 15 membres du Conseil de sécurité, ne laissant d'autre choix à leur représentante que d'user du droit de veto, cette arme des faibles. Il existe pourtant une voie de sortie qui reste ouverte devant les Etats-Unis, qui n'équivaut pas à un désaveu, et qui s'ils l'empruntaient pourrait bien convaincre les Palestiniens de faire un accueil acceptable à leur vice-président. Elle consiste à préciser à quel Jérusalem ils font allusion quand ils le reconnaissent capitale d'Israël. Il leur suffirait d'expliquer qu'ils n'avaient pas en vue, comme tout le monde l'a faussement compris, tout Jérusalem, mais seulement sa partie ouest, et tout le monde, les Palestiniens les premiers, en aurait pour son compte. Et tout rentrerait dans l'ordre. Les Palestiniens n'auraient plus aucune raison de les récuser comme médiateurs, puisqu'ils n'avaient pas de capitale, et puis voilà qu'il leur en est reconnu une qui précisément est celle qu'ils revendiquent pour eux-mêmes : Jérusalem-Est. Certes, implicitement dans ce scénario, mais c'est encore un grand pas de fait dans la bonne direction.

M. H.

Après le ralliement de plusieurs élus

# Le nombre des APC remportées par le FLN s'élève à 655

■ Réfutant l'idée que ces ralliements relèvent du nomadisme politique, le SG du FLN a déclaré que la loi interdit ce phénomène pour les élus de l'Assemblée populaire nationale (APN) et non pas les élus locaux.

Par Hamida Ch.

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, a fait savoir, lundi à Alger, que le nombre des Assemblées populaires communales (APC) remportées par sa formation politique aux dernières élections locales s'élève, après le ralliement de plusieurs élus, à 655 communes, affirmant que «c'est là une réponse catégorique à ceux qui ont douté de sa force et misé sur son effondrement». Lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan des élections locales du 23 novembre dernier, M. Ould Abbès a déclaré que le FLN a «tiré les enseignements des précédentes législatives» en adoptant «un discours loin de la langue du bois». «Ce discours sensible aux préoccupations des citoyens dans toutes les régions du pays a donné lieu à une grande victoire», a-t-il affirmé, faisant savoir que «le FLN a remporté à ce jour 655 communes après le ralliement de plusieurs élus». «Après l'annonce faite par le



ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire concernant les résultats de ces élections, attribuant 603 communes au FLN, nous avons affirmé qu'en réalité ce nombre n'était pas moins de 683 communes», a rappelé M. Ould Abbès, ajoutant que ceci se confirme aujourd'hui avec ces 655 APC, en attendant le ralliement d'autres élus locaux qui en ont exprimé l'intention. Réfutant l'idée que ces ralliements relèvent du nomadisme politique, le SG du FLN a déclaré que la loi interdit ce phénomène pour les élus de l'Assemblée populaire nationale (APN) et non pas les élus locaux. Dans le même contexte, le SG du FLN a réitéré que le RND était «un partenaire stratégique» et que personnellement il était «en contact perma-

nent avec son secrétaire général, Ahmed Ouyahia, pour discuter des différentes questions en relation avec les affaires générales du pays». Apportant un démenti net à un quelconque différend entre lui et le SG du RND, M. Ould Abbès a rappelé que ce dernier était avant tout un Premier ministre nommé par le président de la République dont le programme est «le dénominateur commun» entre les deux formations politiques. Soulignant que Ahmed Ouyahia dirige un gouvernement comprenant plusieurs ministres FLN, M. Ould Abbès a affirmé que la priorité pour son parti à l'heure actuelle est de mettre de l'ordre dans les affaires internes et non pas de renverser qui que ce soit. A une question sur les récentes déclarations de l'ancien ministre de l'Energie, Chakib Khellil, dans

lesquelles il a mis en garde contre «les dangers» que comporte le dispositif du financement non conventionnel, adopté par le gouvernement dans son Plan d'action, M. Ould Abbès s'est contenté de répondre que l'intéressé était libre d'apporter des analyses personnelles qui ne sortent pas de ce cadre. Sur l'éventualité d'un remaniement ministériel, le SG du FLN a déclaré n'avoir aucune information à ce sujet qui relève des prérogatives du président de la République. «Lorsque le Président Bouteflika décidera d'un remaniement, il en informera le parti en sa qualité de président effectif et non pas seulement son président d'honneur», a ajouté M. Ould Abbès. Par ailleurs, M. Ould Abbès a évoqué les marches pacifiques qu'ont connues les wilayas de Bouira,

PHOTO: R.

Tizi Ouzou et Béjaïa pour appeler à la promotion effective de tamazight comme langue officielle consacrée par la Constitution et son introduction dans les programmes scolaires à travers l'ensemble du territoire national, affirmant que «le peuple algérien est amazigh depuis des millénaires». Mettant en garde, à ce propos, contre toute atteinte à l'unité nationale, il a estimé que l'amendement proposé par les députés du Parti des travailleurs (PT) de consacrer des enveloppes budgétaires à la généralisation de l'enseignement de cette langue à l'ensemble des établissements du pays était «un piège que tout le monde a compris, même la population de la Kabylie». En réponse à une question sur les tentatives d'impliquer la personne de Saïd Bouteflika, frère du président de la République, «dans toute affaire, grande ou petite», le SG du FLN a déclaré que «beaucoup oublient que Saïd Bouteflika est, depuis 18 années, conseiller auprès du président et s'acquitte de ses missions comme tous les autres conseillers». «Laissez-le tranquille, il n'a aucune intention ou ambition de succéder à son frère, Dieu lui prête longue vie, il faut arrêter ces mensonges et ces délirés», a-t-il martelé. Au sujet du candidat du FLN pour les présidentielles de 2019, M. Ould Abbès a indiqué que «les membres du Comité central auront, au cours de leur réunion prévue le 19 mars prochain, toute la latitude de mener le débat sur cette question, mais personnellement, a-t-il dit, j'estime que l'échéance est encore loin pour en discuter maintenant».

H. Ch./APS

Secteur de la santé à Médéa

## Dégel d'une dizaine d'opérations

Une dizaine d'opérations, dont des projets de réalisation de structures spécialisées, inscrites dans le cadre du développement du secteur de la santé de la wilaya de Médéa, a bénéficié d'une mesure de levée de gel, a annoncé hier le chef de l'exécutif local, Mohamed Bouchemma. Deux importants projets de structures sanitaires, à l'arrêt depuis plus d'une année, sont concernés par cette mesure de dégel qui devrait permettre de lancer, sans tarder, leur phase de réalisation, a indiqué le wali, lors d'un conseil de l'exécutif consacré au secteur de la santé. Il s'agit, a-t-il précisé, des projets de complexe mère-enfant localisé au niveau de la commune de Médéa et le centre anti-cancer prévu dans la commune d'Ouzera, à 10 km à l'est du chef-lieu de wilaya. Des instructions fermes ont été données, à cet égard, aux responsables des directions de la santé

et des équipements publics afin de procéder, dans les meilleurs délais possibles, à l'affectation des marchés de réalisation de ces deux structures, appelées, une fois opérationnelles, à améliorer la prise en charge des

patients et la qualité des soins prodigués, a affirmé M. Bouchemma. Les responsables des services de Domaines et de l'urbanisme ont également été instruits pour la prise en charge des aspects liés au transfert de

propriété des terrains devant abriter ces structures, de manière à éviter tout obstacle ou contrainte susceptible de retarder le lancement de ces projets. La mesure de dégel a touché, en outre, plusieurs opérations por-

tant acquisition d'ambulances, d'équipements au profit des services de radiologie, d'ORL, de neurologie et de réanimation, relevant de différents établissements hospitaliers de la région, a-t-il fait savoir.

Hani T.

Oran

## Délocalisation des taxis inter-wilayas

La délocalisation des taxis inter-wilayas vers la nouvelle station de l'USTO a débuté hier et s'achèvera vers la fin du mois de décembre, période à laquelle est prévu le transfert des taxis d'El-Hamri, sise à proximité du stade «Ahmed-Zabana», a-t-on appris hier du directeur des transports de la wilaya d'Oran. «La délocalisation des taxis inter-wilayas vers la nouvelle station de l'USTO a débuté mardi et se poursuivra de manière graduelle jusqu'à la fin de ce mois de décembre», a indiqué Rezzoug Mokhtar à l'APS, précisant que cette première opération concerne les taxis desservant des wilayas comme Tiaret, Relizane et Mostaganem, entre autres, qui se trouvaient déjà au niveau

du site sur un terrain vague attenant à la nouvelle station. Concernant le transfert des taxis de la station d'El-Hamri, desservant les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Aïn-Témouchent et Mascara, celui-ci sera effectué vers la fin du mois de décembre, a-t-il précisé. «Nous avons préféré reporter le transfert des taxis de la station d'El-Hamri à la fin du mois en raison des vacances scolaires d'hiver, car nous ne voulons pas pénaliser les voyageurs, ni les chauffeurs de taxi, durant ces deux semaines de vacances, mais l'opération débutera comme prévu à la fin du mois», a ajouté M. Rezzoug. Il a ajouté que la mise en service de cette nouvelle station, dont les travaux d'aménagement ont nécessi-

té quelque 70 millions DA, a été précédée d'une simulation qui avait pour objet l'installation des différents taxis, par destination, au niveau des différents quais réalisés à cet effet, et ce, pour éviter tout problème d'organisation. Le responsable a rappelé, d'autre part, que la nouvelle station de l'USTO a une capacité d'accueil de 500 taxis, offrant toutes les conditions d'une infrastructure moderne. Par ailleurs, une seconde station, en cours de réalisation sur le même site de la cité USTO, regroupera, quant à elle, les minibus couvrant la banlieue Est d'Oran, notamment les localités de Gdyl, Hassi Mefsoukh, El-Mohgoun, Bethioua et Arzew. Elle sera livrée prochainement, a-t-il conclu.

Daili Y.

Ouyahia reçoit le ministre qatari des Affaires étrangères

# Inauguration prochaine du complexe sidérurgique de Bellara

■ Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu mardi à Alger, Cheikh Mohamed Ben Abderrahmane Al Thani, vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Qatar, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Par Salem K.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. A l'issue d'entretiens lundi avec M. Messahel, le chef de la diplomatie qatarie a exprimé la volonté de son pays de renforcer la coopération avec l'Algérie dans tous les secteurs, notamment



dans l'industrie, l'agriculture et le tourisme. Il a annoncé à cette occasion «l'inauguration officielle prochaine» du complexe sidérurgique de Bellara (Jijel), fruit d'un partenariat entre l'Algérie et le Qatar. Les entretiens entre les deux ministres ont porté, en outre, sur la situation régionale et internationale, notamment la

cause palestinienne, a indiqué le ministre qatari, soulignant que les deux parties ont réitéré «leurs positions et leur soutien indéfectible à cette cause et au droit du peuple palestinien à établir l'Etat de Palestine dans les frontières de 1967 avec El-Qods Echarif comme capitale». Il a fait part, à cet égard, du rejet par le Qatar

de la décision américaine de transférer l'ambassade US dans la ville occupée d'El-Qods, évoquant «une entrave au processus de paix» dans la région. Le ministre qatari des Affaires étrangères a indiqué que cette rencontre a permis, d'autre part, de s'enquérir des résultats de la réunion ministérielle tripartite

(Algérie-Egypte-Tunisie) sur la Libye, mettant en exergue «le rôle important de l'Algérie en vue de trouver des solutions pacifiques à la crise libyenne». Le chef de la diplomatie qatarie est arrivé lundi à Alger pour une visite de travail de deux jours.

S. K./APS

## Salon du bâtiment

### Une opportunité pour la mobilisation des capacités de l'outil national

Le Salon de la production de biens et de services dans le secteur du bâtiment, organisé par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, en partenariat avec le Forum des chefs d'entreprise (FCE), constitue une opportunité pour la mobilisation des capacités de l'outil national de réalisation. Cette manifestation, organisée du 18 au 20 décembre, sous le thème «Construisons algérien», a été inaugurée lundi par le ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Youfî, ainsi que par le président du FCE, Ali Haddad. Ayant vu la participation d'une cinquantaine d'entreprises et d'opérateurs publics et privés, ainsi que plusieurs organismes et institutions en lien avec le secteur du bâtiment et de l'habitat, cette exposition réservée exclusivement aux industriels et prestataires de services nationaux, vise à faire connaître aux maîtres de l'ouvrage, les entreprises qui opèrent dans ce secteur, permettant notamment de privilégier les produits algériens et de les substituer aux produits importés tout en mettant en avant le savoir-faire algérien dans la réalisation des différents programmes de logements et équipements publics prévus par l'Etat. Intervenant à l'ouverture de cette exposition, le ministre de l'Habitat a fait état, de «besoins colossaux» en matériaux de construction pour répondre à la demande des projets de logements en cours de réalisation et ceux prévus à partir de 2018. «Les besoins du secteur en matériaux de construction sont colossaux au vu des programmes de logements et d'infrastructures publiques en cours de réalisation et ceux devant être lancés en 2018», a-t-il indiqué. M. Temmar a précisé dans ce sens que les besoins du secteur jusqu'en 2019 sont estimés à 3 millions de tonnes de fer, 30 millions de tonnes de ciment, 30 millions

de tonnes de briques, 110 millions de m<sup>2</sup> de carrelage, 50 millions de m<sup>2</sup> de céramique, 6 millions d'unités de robinetterie, 2 millions d'équipements sanitaires, outre des équipements électriques (câbles et fils), des canalisations, des tuyaux d'eau et de gaz, de mobilier urbain et d'éclairage public. Pour répondre à cette énorme demande, M. Temmar a appelé les opérateurs publics et privés à mobiliser toutes leurs capacités de production, annonçant la décision solennelle de son département de recourir exclusivement aux matériaux nationaux pour la réalisation des projets programmés, décision inscrite comme clause dans les cahiers des charges. Cette clause stipule qu'il «est strictement interdit de recourir aux produits et matériaux étrangers sauf en cas de nécessité et préconise l'utilisation exclusive de produits fabriqués localement», a-t-il souligné. Il a fait savoir, dans ce sens, que plus de 2 000 projets industriels, publics et privés, avaient été lancés depuis 2002 dans les branches ciment, sidérurgie, briques et produits rouges, céramique, charpente métallique, marbre, matériaux de construction en matière plastique, menuiserie métallique, plâtre et dérivés. Dans la filière céramique, plus de 450 projets ont été engagés depuis 2002 pour pouvoir répondre à la demande du marché national en matière de céramique sanitaire et des carreaux de sol et revêtement, a-t-il ajouté en précisant que cette filière a pratiquement couvert la demande nationale. S'agissant de la fabrication des briques et de produits rouges, plus de 350 projets ont vu le jour depuis une quinzaine d'années. Par conséquent, la production nationale en sidérurgie sera portée à 12 millions de tonnes/an à l'horizon 2020, contre 2,5 millions de tonnes en 2016, grâce à l'entrée en exploitation des projets publics et privés en cours de réalisation, a-t-il indi-

qué, en affirmant également que pour le ciment gris, la production nationale avait réussi à satisfaire la totalité des besoins du secteur de la construction et de tout le marché national. La production nationale de ciment gris, a-t-il poursuivi, a été de plus de 22 millions de tonnes en 2016 et devrait dépasser les 25 millions de tonnes à fin 2017. Selon lui, la production de ciment devrait atteindre les 40 millions de tonnes à l'horizon 2020, saluant la réalisation de la cimenterie d'Aoulef que le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a inauguré samedi dernier, en plein cœur du Sahara. «Sans réseau d'électricité ni de gaz naturel, sans route, l'investisseur a construit une cimenterie des plus modernes (je peux vous dire que les filtres sont beaucoup plus efficaces que ceux de la cimenterie de Meftah) pour satisfaire la demande locale et exporter vers les pays voisins. Aucune difficulté ne l'a découragé, aucun obstacle ne l'a arrêté», a insisté M. Youfî, relevant que le prix du ciment a chuté de moitié dans la région grâce à cet investissement. Selon les prévisions du ministre, ce projet génèrera 60 millions d'exportations hors hydrocarbures supplémentaires, notant qu'il s'agit d'un «exemple à suivre» dans les moments difficiles que traverse notre économie, notamment dans le cadre de la politique d'aide et d'encouragement à l'investissement multiforme pratiquée par les pouvoirs publics. Le ministre a fait remarquer qu'à travers l'engagement des opérateurs nationaux, «on assiste à une amélioration substantielle et continue de la qualité des matériaux de construction fabriqués localement», des produits qui peuvent, «se substituer à ceux importés tout en mettant en avant le savoir-faire algérien». M. Youfî a, par ailleurs, appelé les opérateurs algériens à développer des procédés pour assurer l'isolation thermique des habita-

tions et l'économie d'énergie à travers de nombreux produits qui peuvent être fabriqués localement dont le liège, le polystyrène, la laine de roche, la laine de verre et le ciment-colle, ainsi que d'autres équipements et installations domestiques qui peuvent aussi contribuer à cette économie de l'énergie, à l'image des chauffages et climatiseurs solaires, et qui peuvent être fabriqués localement. Pour sa part, M. Haddad a indiqué que cette exposition est le prolongement de la troisième édition de l'Université d'été du FCE, pendant laquelle son organisation a fait le constat que les parts de marchés des entreprises algériennes représentaient moins de 30% dans ce domaine. «Recourir à des services et produits étrangers pour construire un logement est une aberration pour une économie qui ambitionne de développer les exportations», a-t-il regretté, en appelant les opérateurs à saisir l'opportunité de la présence de tous les acteurs, maîtres de l'ouvrage, maîtres d'œuvre, opérateurs économiques et experts «pour discuter des mesures urgentes à engager afin d'inverser la tendance». Il a, dans ce sillage, affirmé que le FCE a adhéré à la démarche des pouvoirs publics portant élaboration d'une cartographie économique nationale afin d'identifier les branches d'activités qu'il faudra renforcer, les produits qui présentent un grand potentiel d'exportation et connaître les capacités nationales de production de biens et de services. Des conférences/débats seront également organisées en marge de cette exposition pour permettre aux acteurs (hauts-responsables du ministère de l'Habitat et aux chefs d'entreprise, experts) d'échanger et de débattre sur la démarche à entreprendre pour améliorer la compétitivité des entreprises algériennes dans le domaine de la construction.

Hani Y.

Constantine/Pour une meilleure sécurité routière

# La police locale se dote d'un matériel de pesage d'engins

■ Les brigades de police de Constantine chargées de la sécurité routière viennent d'être dotées d'un nouveau matériel de pesage de véhicules et d'engins pour une lutte efficace contre les dépassements relatifs aux surcharges représentant des dangers pour les automobilistes et le corps de la chaussée, a-t-on appris lundi à l'occasion de la célébration de la journée arabe de la police.

Par Safy T.

Ce nouveau matériel est opérationnel depuis 15 jours, a précisé le lieutenant Bilal Benkhelifa soulignant que son acquisition s'inscrit dans le cadre des efforts de modernisation lancés par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Ce matériel de pesage (pesée mobile) est installé dans les barages de contrôle et permet de peser près de 10 fois plus de véhicules par heure que la pesée statique autrefois utilisée et dont le procédé de fonctionnement a été qualifié d'«archaïque et dépassé», par les agents de police chargés de cette mission.

Le code de la route prévoit des limitations de poids de véhicules comme «une autre forme de sécurité routière» a-t-on noté, rappelant qu'un engin surchargé se prête difficilement à la

manœuvre, présente un risque supplémentaire d'accident et accélère le vieillissement et l'usure des chaussées.

La célébration de la journée arabe de la police a été marquée à Constantine par l'organisation d'une manifestation «portes ouvertes» au cours de laquelle des informations et communications sur l'activité de ce corps de sécurité ont été amplement expliquées par les policiers des différents services de ce corps de sécurité.

Un pavillon dédié à l'histoire de la police algérienne depuis l'indépendance à ce jour a été à cette occasion dressé en collaboration avec les responsables du musée central de la police, a-t-on constaté.

Une cérémonie de remise de grades à des policiers a été organisée à cette occasion en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya qui ont assisté également à des de remise de prix à des représen-



tants de la société civile et de la presse. La fête de la police dans la ville des ponts a été égale-

ment marquée par l'organisation d'un tournoi de football en salle à l'initiative du bureau des sports

de la sûreté de la wilaya.

S. T./APS

## Pêche

### La gestion du port d'Oued Z'hor officiellement attribuée à la wilaya de Skikda

La gestion du port de pêche d'Oued Z'hor (extrême ouest de Skikda) a été officiellement attribuée à la wilaya de Skikda et ce sur décision du Premier ministre qui vient ainsi mettre fin au débat entourant cette ques-

tion depuis le parachèvement des travaux de cette infrastructure, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

La décision portant mise en exploitation de ce port qui, pour rappel, est resté inexploité mal-

gré le parachèvement des travaux de sa réalisation, vient mettre fin à la polémique qui entourait la question de sa gestion.

En effet, la wilaya de Jijel avait précédemment fait valoir ses

droits à la gestion de cette infrastructure, et pour cause l'assiette foncière abritant le port n'a jamais fait l'objet de relevé topographique et reste rattaché à la wilaya de Jijel, selon la même source.

Le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de Skikda, Hocine Boussebaï a, de son côté, affirmé à l'APS que ce port est conçu pour abriter 24 sardiniers, 60 embarcations petits métiers, 62 bateaux de plaisance et deux voiliers de 20 mètres nécessitant une enveloppe financière de près de 04 milliards de dinars.

L'infrastructure a été aménagée sur une superficie de 2,9 hectares avec un bassin pour bateaux de 3,3 hectares.

Sa réalisation a été confiée à un groupement algéro-croate, nécessitant une enveloppe financière de 4 milliards de dinars, selon la même source.

L'exploitation de cette infrastructure portuaire contribuera à la création de 60 postes de travail pour les pêcheurs de la région, a-t-il ajouté.

Lyès F.

## Laghouat /Parc de M'reigha

### Présentation de la dernière phase du schéma d'aménagement

La troisième et dernière phase du schéma d'aménagement et de réhabilitation du parc de loisirs de M'reigha, situé à l'entrée Nord de la ville de Laghouat a été présentée lundi devant les représentants de l'Agence nationale d'urbanisme, des autorités locales, de spécialistes universitaires et de représentants de la société civile.

Cette phase du plan d'aménagement prévoit les modalités de mobilisation et d'exploitation des moyens existants, la délimitation des entrées principales et secondaires ainsi que des accès menant au parc, les structures existantes et leur exploitation à des perspectives d'investissement, en vue d'en

faire un atout touristique et une ressource économique, ont indiqué les responsables de la wilaya.

Cette troisième et dernière phase du schéma d'aménagement et de réhabilitation du parc de loisirs de M'reigha a donné lieu à la répartition du parc en dix zones, dont chacune est dédiée à une activité, y compris l'administration, à l'instar de celles des prestations hôtelières, la restauration, les salles de fêtes et les salles de sports, en plus des espaces retenus pour la pratique du golf, du tennis, au côté d'aires de jeux pour enfants.

Le parc comporte, outre la création suggérée d'un musée, une bibliothèque pour la

botanique, des circuits pour visiteurs, un parc zoologique, un espace pour grands jeux, des locaux pour la vente de fleurs et d'articles d'artisanat traditionnel.

Les services de la wilaya entendent lancer prochainement une campagne de vulgarisation pour faire connaître le parc de M'reigha et entamer les procédures réglementaires en vue de son ouverture à la satisfaction des investisseurs publics et privés.

Implanté sur une superficie de 86 hectares à l'entrée Nord de la ville de Laghouat, cet endroit touristique est géré en tant qu'établissement public relevant de la commune.

Kamel L.

## El Tarf

### Une émission radio pour consolider le travail des services de police

La communication entre la police et le citoyen à travers une émission radiophonique dédiée au débat et à l'information autour de la protection des personnes et leurs biens a consolidé le travail de proximité de la police dans la wilaya d'El Tarf, a considéré lundi le chef de sûreté de la wilaya, le contrôleur de police Kamar Ezzamane Boubir.

S'exprimant en marge de la commémoration de la Journée

de la police arabe, le chef de sûreté de la wilaya a ajouté que les premiers numéros de radio-sûreté ont connu «un franc succès» et suscité «un vif intérêt» des auditeurs, soulignant que l'émission, inscrite dans le cadre du travail de proximité de la police ambitionne d'«ouvrir et d'entretenir une voie de communication avec les citoyens».

Cette émission radiophonique, hebdomadaire, se

consacre essentiellement au débat et réponses sur des questions ayant trait à des thèmes liés au renforcement de la sécurité des citoyens et leur contribution pour l'amélioration de la lutte contre la criminalité et autres fléaux sociaux, a-t-on indiqué, signalant qu'elle constitue également «un des meilleurs supports médiatiques pour assurer une meilleure sécurité aux citoyens».

La Journée de la Police arabe

a été marquée par une panoplie d'activités dont des exhibitions mettant en relief les techniques exploitées lors des différentes interventions dans le cadre de la lutte contre toute forme de criminalité, en sus de la présentation des équipes sportives évoluant dans diverses disciplines (football, karaté, équitation).

Une exposition de matériels et produits utilisés par les services de police dans le cadre de

leur travail, a été organisée à cette occasion, au niveau du hall de la maison des jeunes Ahmed Betchine du chef lieu de wilaya, où une cérémonie de promotion au grade supérieur et de remise de cadeaux en signe de reconnaissance à plusieurs partenaires des services de la police a marqué les festivités agrémentées par une troupe de malouf, conduite par le chanteur Yacine Achouri.

R. R.



Algérie/Tunisie

# Messahel reçu par le président tunisien Beji Caïd Essebsi

■ Le président de la République tunisienne, Beji Caïd Essebsi, a reçu, lundi à Tunis, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et le chef de la diplomatie égyptienne, Sameh Choukry, en marge des travaux de la réunion ministérielle tripartite Algérie-Tunisie-Egypte sur la Libye, tenue dimanche.

Par Moncef G.

Apris part à cette audience, le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khemaïes Jhinaoui. M. Messahel a transmis au président Essebsi un message de «fraternité» et d'*«estime»* du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Cet entretien a porté essentiellement sur «les résultats de la tripartite ministérielle sur la Libye».

En effet, les trois ministres ont informé le président Essebsi de «la teneur de leurs échanges et des recommandations auxquelles ils sont parvenus pour soutenir le processus onusien de règlement dans le cadre de l'Accord politique libyen et par la voie du dialogue et de la réconciliation».

Ils ont, dans ce cadre, indiqué qu'ils maintiendront une «concertation régulière» entre les trois pays sur l'évolution de la situation en Libye, et qu'ils tiendront leur prochaine réunion tripartite à Alger à la mi-janvier 2018.

Le président tunisien a chargé M. Messahel de transmettre ses sentiments «fraternels» et son message d'*«estime»* au président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

## Rencontre avec des représentants de la communauté nationale établie en Tunisie

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a rencontré à Tunis, en marge de

sa participation à la tripartite ministérielle sur la Libye, des représentants de la communauté nationale établie en Tunisie, en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Tunis, des consuls d'Algérie en Tunisie.

Lors de cette rencontre, M. Messahel a rappelé les mesures prises par le gouvernement en faveur de la communauté algérienne à l'étranger, sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et qui ont été annoncées par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, le 7 décembre à Paris, à l'occasion de la rencontre qu'il a eue avec des représentants de la communauté nationale établie en France.

Il s'agit notamment de l'accès des jeunes de la communauté nationale à l'étranger au dispositif de l'Ansej, la possibilité pour les membres de la communauté de bénéficier des programmes de promotion immobilière, notamment les programmes LPP, et l'accès à l'investissement en Algérie.

A cette occasion, M. Messahel a donné des orientations aux chefs de postes consulaires pour être plus à l'écoute de la communauté nationale en vue de saisir ses préoccupations réelles et, partant, pouvoir les traiter efficacement et rapidement.

Il a, dans le même temps, insisté sur la nécessité pour les postes consulaires de «travailler en étroite collaboration avec les autorités locales du pays d'accueil pour trouver des solutions aux problèmes qui se posent à la communauté nationale en Tunisie, notamment pour ce qui



Ph. &gt; D. R.

est de l'obtention de documents et des démarches administratives».

M. Messahel a relevé que l'amélioration qu'a connue, et que continue d'enregistrer l'administration algérienne, surtout dans le domaine de la délivrance de documents d'état civil, «participe de la facilitation de l'obtention de nombreux documents à distance, y compris par les membres de la communauté nationale à l'étranger. A cela s'ajoutent les mesures de simplification des procédures administratives en direction de la communauté nationale à l'étranger».

Il a, en outre, appelé les membres de la communauté nationale à l'étranger à «tout mettre en œuvre pour être partie prenante au progrès de l'Algérie et de participer de manière active à l'essor de l'économie nationale».

Les représentants de la communauté nationale en Tunisie

«ont remercié le ministre pour cette rencontre et échangé avec lui sur de nombreux sujets, y compris leur participation dans la construction nationale à travers l'investissement en Algérie, désormais ouvert aux membres de la communauté algérienne à l'étranger», souligne le communiqué du MAE.

## Messahel tient une réunion de consultations politiques avec son homologue tunisien

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a tenu à Tunis, en marge de la tripartite Algérie-Tunisie-Egypte sur la Libye, une réunion de consultations politiques avec son homologue tunisien, Khemaïes Jhinaoui.

«Cette réunion a porté sur les voies et moyens à même de ren-

forcer les relations entre l'Algérie et la Tunisie, notamment à travers la multiplication des échanges économiques et la diversification des domaines de coopération». Ils ont examiné «l'état de la coopération bilatérale depuis la tenue en avril 2017, de la 21<sup>e</sup> session de la Haute Commission mixte algéro-tunisienne, dans la perspective de la tenue de sa prochaine session en 2018».

En outre, les deux ministres des Affaires étrangères ont «échangé leurs vues sur la situation en Libye, à la lumière des résultats de la réunion tripartite de Tunis et des deux réunions précédentes d'Alger et du Caire, soulignant tout l'intérêt qu'il y a à mettre en œuvre les recommandations qui en sont sorties et d'élargir la consultation aux autres pays voisins de la Libye, tout en appelant à la tenue d'une réunion des pays voisins de la Libye».

M. G.

## Sahara occidental/Laâyoune occupée

# Sidati appelle la Commission européenne à préciser la base juridique de sa mission technique

Le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, a exhorté lundi la Commission européenne à préciser la base juridique de sa mission technique envoyée le 7 décembre dans les territoires occupés du Sahara occidental, condamnant «sans équivoque» ses tentatives visant à contourner l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJue).

«La visite officielle de la mission technique de la Commission européenne dans la ville de Laâyoune, occupée illégalement par le Maroc, pose de graves problèmes sur le plan juridique en ce qui concerne sa légalité», a-t-il déclaré à l'APS.

Le ministre sahraoui a adressé lundi une lettre à l'exécutif européen pour exiger des «clarifications» sur le plan juridique concernant cette visite qui «ne devait pas avoir lieu».

«Nous voulons comprendre le pourquoi de cette visite et connaître les interlocuteurs de cette mission sur place», a-t-il souligné. M. Sidati a estimé que la

Commission doit «immédiatement» préciser la portée territoriale de la visite et le mandat de la mission, afin de confirmer que tous deux sont conformes à la décision de la CJue.

Si l'objectif déclaré de cette visite était «la mise à jour de la liste des entreprises autorisées à exporter leurs produits vers l'UE», M. Sidati a estimé que la Commission doit donc légalement obtenir le consentement du peuple sahraoui pour commercer ou pour établir des relations bilatérales avec des entreprises du Sahara occidental.

«Nous demandons à la Commission de confirmer publiquement qu'aucune des entreprises avec lesquelles la mission technique s'est réunie à Laâyoune n'exporte actuellement de produits vers l'UE», a-t-il déclaré, soulignant que dans le cas contraire, «ce serait une violation claire et grave du droit de l'UE».

Le ministre sahraoui s'est dit, d'ailleurs, «pas surpris» de voir la Commission européenne agir «encore une fois, de mau-

se foi». «Le Polisario condamne sans équivoque toutes les tentatives délibérées des institutions de l'UE et de ses Etats membres visant à contourner la décision de la Cour de justice rendue en décembre 2016», a-t-il rappelé. Il a jugé, dans ce contexte, nécessaire d'avoir «la bonne foi» pour un règlement politique crédible du conflit au Sahara occidental, exprimant sa déception de voir les institutions de l'UE et certains Etats membres «adopter une approche non constructive qui risque de saper le processus des Nations unies».

Dans son jugement rendu en décembre 2016, la CJue a souligné le statut «séparé et distinct» du Sahara occidental tel que défini dans la résolution 2625 de l'Assemblée générale de l'ONU, soutenant que «le peuple du Sahara occidental doit être regardé comme étant un tiers».

En d'autres termes, aucun accord ne peut légalement s'appliquer au Sahara occidental sauf si le peuple sahraoui y consent.

C'est pourquoi le Conseil de l'UE a octroyé, le 29 mai dernier, un mandat à la Commission européenne afin de négocier avec le Maroc une modification du texte. Mais le contenu du mandat est resté secret.

Certaines sources européennes affirment, toutefois, que la Commission européenne subit des pressions pour contourner l'arrêt et trouver un moyen d'intégrer le Sahara occidental dans les accords commerciaux UE-Maroc afin de rendre son inclusion légale et de plein droit. L'intergroupe sur le Sahara occidental au Parlement européen a déjà mis la Commission en garde contre toute manœuvre visant à confondre le «peuple» du Sahara occidental avec la «population» du Sahara occidental, constituée pour une énorme majorité de colons marocains incités à s'installer dans les territoires occupés, soulignant que la CJue se réfère explicitement au consentement du «peuple du Sahara occidental».

Samir H.



## Catalogne

# L'économie ébranlée par la crise indépendantiste

■ L'économie de la Catalogne, l'une des plus dynamiques d'Espagne, a marqué le pas à l'automne en raison de la crise politique provoquée par sa tentative de sécession, mais les effets à long terme restent incertains.

Par Rosa C.

Le référendum d'autodétermination illégal du 1<sup>er</sup> octobre, marqué par des violences policières, a été suivi de manifestations massives, en particulier à Barcelone. La crise politique a culminé le 27 octobre, avec la proclamation d'indépendance du Parlement catalan, suivie par la mise sous tutelle de la région par Madrid. L'impact de ces tensions très médiatisées a été quasi immédiat sur le tourisme, qui représente 12% du PIB régional. Les arrivées de touristes étrangers ont chuté de 5% en octobre, alors qu'elles avaient continué de croître même après les attentats jihadistes qui ont fait 16 morts au mois d'août. La région reste la plus visitée d'Espagne, mais le chiffre d'affaires des professionnels du tourisme a chuté de 10 à 15% en octobre et novembre, surtout à Barcelone.

Pour le premier trimestre 2018, les réservations hôtelières à Barcelone sont en baisse de 10% sur un an. Les déboires du tourisme, où travaillent plus de

400.000 personnes dont beaucoup en contrats précaires, semblent affecter l'emploi. La hausse du chômage en octobre, habituelle à la fin des contrats estivaux, a été «plus accentuée» cette année, selon le syndicat Pimec, première organisation patronale des PME catalanes.

Le nombre de chômeurs en Catalogne a aussi progressé en novembre, alors qu'il baissait dans la région de Madrid, au poids économique équivalent mais moins touristique.

Selon une enquête de l'école de commerce Esade, 25% des patrons catalans embaucheront moins que prévu en 2018 et 46% ont gelé leurs investissements.

La crise a aussi freiné la consommation : les ventes au détail ont chuté de près de 4% en octobre, alors qu'elles restaient stables au niveau national. Les ventes de voitures ont très nettement ralenti en octobre et novembre dans la région.

La Catalogne, touristique et industrielle (agroalimentaire, chimie, automobile), est l'un des moteurs de l'économie espagnole, fournissant 19% du PIB. Mais



par crainte de l'insécurité juridique en cas de sécession, ou par peur d'un boycott de leurs produits, plus de 3 000 sociétés ont déjà transféré leur siège social hors de la région. Les banques CaixaBank et Banco Sabadell craignent d'être coupées du financement de la Banque centrale européenne en cas d'indépendance, et ont été frappées par d'importants retraits de liquidités de leurs clients inquiets (6 milliards d'euros, selon le quotidien catalan La Vanguardia). Cette décision, en théorie purement administrative, fait cependant craindre des déménagements réels à terme.

Ces entreprises ne représentent qu'environ 1% du total des sociétés catalanes, mais comp-

tent de grands groupes pesant à eux seuls 30% du PIB régional, comme Gas Natural (gaz) et Abertis (autoroutes), ainsi que de nombreuses PME. Ce mouvement «sans précédent» et l'image écornée de la région risque de rendre les investissements plus difficiles à attirer, selon l'union patronale catalane Foment del Treball. Le gouvernement espagnol, auteur début octobre d'un décret facilitant la procédure de changement de siège, appelle désormais les entreprises à revenir en Catalogne. En raison de la crise politique, le gouvernement a revu à la baisse sa prévision de croissance pour 2018, à 2,3% contre 2,6% espérés auparavant. Il fait désormais miroiter une

hausse de 3% en cas de «retour à la normale» après les élections du 21 décembre. Le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation pour la coopération et le développement économique (Ocde) craignent aussi un ralentissement de la croissance. Mais «l'impact négatif dépendra en grande partie de la durée de l'incertitude et de son intensité», souligne Miguel Cardoso, chef économiste de la banque BBVA.

«Si l'incertitude se réduit nettement dans les prochains mois (...) les effets seront transitoires et relativement limités. Mais si elle se maintient pendant une période prolongée, l'impact sera plus durable. Pour l'instant, tout est assez incertain», estime l'analyste. R. C.



## Points chauds

### Irresponsabilité

Par Fouzia Mahmoudi

Si Donald Trump semble décidé à antagoniser le plus de nations possibles durant son mandat à la Maison-Blanche, certains, comme l'Iran, ont décidé de ne pas se laisser appâter par son discours clivant. La République islamique a ainsi déclaré cette semaine que le président américain ne pouvait faire échouer l'accord sur le programme nucléaire de Téhéran, conclu en juillet 2015 avec six grands pays. «L'accord sur le nucléaire ne s'effondrera pas (...). Ceux qui espèrent que Trump le fera capoter se trompent», a déclaré le président iranien, Hassan Rohani, dans une allocution retransmise par la télévision publique iranienne. En octobre, Trump a refusé de certifier devant le Congrès que Téhéran respectait les termes de cet accord, ouvrant la voie à une possible dénonciation américaine. Le président américain accuse en effet l'Iran de ne pas se conformer aux dispositions du Plan global d'action conjoint (PGAC), dénomination officielle de l'accord de Vienne, et promet de tout faire pour que la République islamique ne puisse jamais acquérir la maîtrise du feu nucléaire. Fin octobre, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a conclu que l'Iran remplissait les engagements pris dans le cadre de l'accord sur le contrôle de son programme nucléaire et que ses inspecteurs ne rencontraient pas de difficultés dans leurs opérations de vérification. L'Iran a convoqué aujourd'hui l'ambassadeur de Suisse à Téhéran (chargé de représenter les intérêts américains) pour condamner les propos «irresponsables» de la représentante permanente des États-Unis à l'ONU, Nikki Haley, d'après laquelle les Iraniens ont fourni aux miliciens yéménites Houthis un missile tiré le 4 novembre en direction de l'Arabie saoudite. En vertu d'une résolution qui encadre l'accord nucléaire conclu entre l'Iran et les grandes puissances en 2015, Téhéran a interdiction de fournir, de vendre et de transférer des armes à des pays tiers si cela n'est pas approuvé par l'ONU. Des accusations qui tombent à point nommé pour les Américains qui peuvent ainsi se prévaloir d'une raison valable pour mettre fin à l'accord qui, lors de sa signature, était le point culminant de la présidence de Barack Obama. L'on comprend mieux alors pourquoi Trump, qui de l'avis de tous ceux qui l'ont approché voue une haine viscérale à l'ex-président démocrate, est si avide de réduire à néant cet accord. Il continuera à n'en pas douter à essayer d'y parvenir tout au long de son mandat. Reste à savoir s'il y réussira, perturbant encore un peu plus le Moyen-Orient qui a aujourd'hui pourtant, et plus que jamais, besoin de toute la stabilité qu'il peut trouver.

F. M.

## Irak

### Nouvelles manifestations de colère au Kurdistan

De nouvelles manifestations ont eu lieu hier matin au Kurdistan irakien, notamment dans la province de Souleimaniyeh, pour protester contre la corruption et exiger la démission du gouvernement régional, au lendemain de violents incidents. Dans la ville même de Souleimaniyeh, les forces de sécurité ont tiré en l'air quand les manifestants se sont dirigés vers la place du Sérail, a constaté un correspondant de l'AFP. «Ce matin, les forces de sécurité ont encerclé les manifestants qui se rassemblaient au centre de Souleimaniyeh puis ont tiré en l'air pour les disperser», a raconté à l'AFP Nazir Mohammad, un militant à l'initiative des manifestations.

Ces forces de sécurité ont établi des barrages sur les axes principaux et près des sièges des partis politiques. Des manifestations ont également eu lieu à Rania et Kifri, dans la province de Souleimaniyeh, ainsi qu'à Halabja et Koysinjaq, dans celle

d'Erbil. A Koysinjaq, les manifestants ont, selon des témoins, mis le feu au bureau du maire ainsi qu'au siège du Parti démocratique du Kurdistan (PDK de Massoud Barzani). A Kifri, des centaines de manifestants ont pris le contrôle du siège du même parti après avoir jeté des pierres sur le bâtiment. «Vous êtes des incapables. Incapables de défendre les régions disputées et incapable d'administrer la région du Kurdistan», a déclaré un des manifestants.

A Halabja, des centaines de manifestants sont allés jusqu'au siège du parti de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK fondée par Jalal Talabani) et ont affronté les membres des forces de sécurité.

Exaspérés par la détérioration de la situation économique après le référendum d'indépendance du 25 septembre initié par l'ancien président régional Massoud Barzani, les protestataires avaient incendié la veille les permanences du PDK, de

l'UPK, du parti Goran, de l'Union islamique et du Groupe islamique à Piramagroun, à 30 km de Souleimaniyeh.

Massoud Barzani avait organisé ce référendum sur l'indépendance du Kurdistan irakien le 25 septembre malgré la ferme opposition du pouvoir central.

Le «oui» à l'indépendance l'avait largement emporté, mais Bagdad n'a jamais reconnu ce résultat ni le scrutin lui-même.

Après le référendum, les forces gouvernementales ont fait mouvement en direction du Kurdistan irakien et se sont emparées de territoires que Bagdad et Erbil se disputaient, notamment la riche province pétrolière de Kirkouk, portant un coup sévère aux rêves d'indépendance économique des Kurdes d'Irak.

Le Kurdistan irakien connaissait déjà une situation économique difficile avant le référendum en raison de la baisse des cours du pétrole, sa principale ressource.





Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes

## Forte participation étrangère

■ Le Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes est de retour à partir d'aujourd'hui pour sa douzième édition. Cette manifestation artistique et culturelle verra la participation d'orchestres et artistes des quatre coins du monde. Il ne s'agit pas seulement de revisiter le patrimoine mondial lors de cette édition, mais aussi de découvrir des musiques peu connues. L'évènement se poursuit jusqu'au 25 du mois de décembre à l'Opéra d'Alger.

Par Abia Selles

Alger vibre à partir de ce soir sous les rythmes de la musique universelle. C'est dans le cadre de la douzième édition du Festival international de la musique andalouse et des musiques anciennes que les Algérois peuvent passer des soirées musicales pleines de créativité et d'authenticité. Ce festival, connu par la qualité de ses prestations, verra la participation d'artistes et orchestres les plus prestigieux du monde entier.

Palais Ahmed-Bey

### Le conte populaire «Nedjma» revisité

LE CONTRE populaire «Nedjma», tiré du patrimoine culturel de la ville du vieux rocher, a été ressuscité par le chercheur Mohamed Eulmi à l'occasion du Festival culturel national de poésie féminine, abrité par le Musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles «Palais Ahmed-Bey» de Constantine. Sur fond d'un décor traditionnel constantinois, Mohamed Eulmi a convié dimanche soir le public à un voyage profond dans l'âme déchirée de Djaballah, auteur du poème, dans lequel il a immortalisé son amour pour Nedjma et son déchirement intérieur lorsque l'impitoyable tradition des familles notables constantinoises a décidé de marier Nedjma à son cousin consanguin. Le narrateur a passé en revue la poésie citadine constantinoise et ses différents types dont El Mahdjouz qui a souvent servi à exprimer les tristesses et les joies des habitants de l'antique Cirta. Il a également tenté de remonter à la source du conte «El Boughi» qui serait à la fois un vieux poème et la tradition populaire orale. Face à l'insistance de l'assistance, Mohamed Eulmi, chercheur en musique malouf, a chanté le doux poème de «Nedjma», suscitant les applaudissements du public composé de poétesses et d'intellectuels.

La soirée a également été marquée par des récitals poétiques donnés par Zayneb Benzoui, Hanine Omar, Oum El Khair Abdelmawla et Naïma Boulouizi, ainsi que la Libanaise Meriam Mechtaoui et la Tunisienne Sania Mesdouri. Un défilé de tenues constantinoises traditionnelles a été présenté par la styliste Rahima Babouri, en marge du festival qui s'est poursuivi jusqu'à hier, ultime journée de la rencontre, par des conférences, une tournée à travers les sites touristiques de Constantine et un concert de Malouf. L. B.

Le spectacle d'ouverture sera assuré par des voix féminines algériennes qui ont marqué la scène artistique malgré leur jeune âge. Il s'agit de Imene Sahir de Boufarik et Nesrine Ghanim de Tlemcen. Ces talentueuses interprètes de musique andalouse seront accompagnées par l'ensemble national féminin de l'Opéra d'Alger sous la direction du maestro Naguib Kateb avant de céder la scène à l'ensemble Venis de Croatie et Sexstete O.Osipov de Russie. Les prestations de ces orchestres ne passeront pas inaperçues, vu leur réputation internationale. Il est à noter que le festival verra la présentation de plus de quinze spectacles des différents pays du monde dont la Tunisie, la Turquie, l'Espagne, le Madagascar, le



Pakistan, le Japon, le Maroc, l'Egypte et la France.

Connu également sous le nom de «FestivAlgérie», cet évé-

nement regroupe des master-classes, des expositions et des concours encadrés par des professionnels.

Il est à rappeler que l'édition précédente de ce festival avait vu la participation de plusieurs pays et la présentation de musiques peu connues.

A. S.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie des ateliers Bouffée d'Art

Jusqu'au 13 janvier 2018 : Exposition-vente collective de peintures avec les artistes Moussa Bourdine, Nouredine Chegrane, Moncef Guita et Rezki Zerarti.

Palais de la culture Abdelkrim-Dali (Tlemcen) Mercredi 20 décembre à 19h : Spectacle du groupe Rythmosaic (Inde), dirigé par Mitul Sengupta.

L'Institut Cervantès d'Alger (rue Khelifa-Boukhalfa, Alger-Centre) Jusqu'au 25 janvier 2018 : A l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Guernica de Picasso, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger organisent une exposition intitulée «Dialogue hispano-algérien sur le Guernica».

Salle Le Maghreb (Oran) Jeudi 21 décembre à 19h : Spectacle du groupe Rythmosaic (Inde), dirigé par Mitul Sengupta.

Salle Ahmed-Bey (Constantine) Mardi 19 décembre à 19h : Spectacle du groupe Rythmosaic (Inde), dirigé par Mitul Sengupta.

Musée d'art moderne d'Oran Jusqu'au 4 janvier 2018 : Exposition collective «Art Mature» de Abderrahmane Mekki, Mourad Belmekki, Othmane Mersali, Oulhaci Mohamed et Belhachemi Nouredine.

Bibliothèque nationale d'Algérie (El-Hamma, Alger) Mardi 19 décembre à partir de 9h :

Colloque international sur le patrimoine archéologique en Algérie et les médias, organisé par le ministère de la Culture en collaboration avec l'Union européenne.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger) Du 20 au 25 décembre à 20h : 12<sup>e</sup> édition du Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes.

Librairie Les Beaux-Arts (rue Didouche-Mourad, Alger-Centre)

Judi 21 décembre à 14h : Edition Ingese organise une vente-délicieuse de la bande dessinée «P'tit Omar, la révolution dans le cartable» de Souhila Amirat et Ben Youcef Abbas Kebbir.

Afin de valoriser l'héritage culturel

## Le patrimoine culturel à travers les médias en débat

Une rencontre internationale sur la valorisation du patrimoine culturel à travers les médias et le traitement médiatique des questions liées au patrimoine s'est tenu hier à Alger. Intitulée «Patrimoine à la Une !», cette rencontre organisée par le ministère de la Culture et le programme d'appui au patrimoine culturel algérien de l'Union européenne a fait le point des expériences de journalistes algériens et étrangers ayant travaillé sur le patrimoine culturel.

Le rôle de la «communication institutionnelle dans la valorisation et la protection du patrimoine» et la mise en valeur du patrimoine saharien ont été abordés par des journalistes et des cadres du ministère de la Culture.

Les enjeux du journalisme spécialisé dans le patrimoine et le rôle du journaliste dans la promotion du patrimoine culturel comme vecteur de développement du tourisme alternatif étaient également au programme de la rencontre au cours de

laquelle l'expérience des Emirats arabes unis dans le domaine du patrimoine immatériel était présentée.

Cofinancé par l'UE et l'Algérie à hauteur de 21,5 millions et 2,5 millions d'euros respectivement, le programme d'appui à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel en Algérie (Uap) vise à renforcer la méthode d'inventaire des biens culturels, la mise en place de mesures d'urgence pour la sauvegarde des biens et l'installation de chantiers-écoles.

Depuis sa mise en œuvre, le programme a financé 18 associations porteuses de projets liés à la protection du patrimoine à hauteur de 13 millions d'euros, formé un premier noyau d'archéologues spécialisés dans l'inventaire et dispensé plusieurs formations dans le domaine de l'archivage et la restauration d'archives photo et vidéo.

Une première plateforme informatique de traitement et de gestion des fiches d'inventaires des biens culturels, baptisée

«Touisa», avait été mise en place par ce programme.

Lors du lancement de ce projet en 2015, les responsables de l'Uap avaient annoncé un cycle de formation sur le traitement médiatique des questions liées au patrimoine à l'attention des journalistes algériens, en collaboration avec le ministère de la Culture. Il faut savoir, dans ce sens, que la formation n'a pas encore été lancée.

Sur le plan de la restauration du patrimoine matériel, le programme a lancé l'étude d'exécution des travaux de restauration du monument funéraire berbère lmedghacen (Batna), confiée à un consortium français, ainsi que des chantiers-écoles à La Casbah d'Alger et au musée des antiquités et des arts islamiques.

Un autre programme de formation de formateurs aux métiers liés au patrimoine a également été lancé en collaboration avec le secteur de la formation professionnelle à Oran.

F. H.

### Littérature

## Le Grand prix Assia Djebar décerné jeudi à Alger

Le Grand prix Assia Djebar du roman de l'année 2017 sera décerné jeudi prochain par l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité (Anep) et l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag), indiquent les organisateurs.

71 œuvres littéraires concourent pour cette troisième édition du Grand prix Assia Djebar, dont 42 romans en langue française, 24 en arabe et cinq en tama-

zight. Le jury de cette édition 2017 est formé des universitaires et hommes de culture, Amina Bekkat, Abdelmadjid Merdaci, Hamid Bouhbib, Brahim Sahraoui, Abdelkader Bouzida, et Achour Fenni. Il est présidé pour la troisième année consécutive par l'universitaire Naget Khedda.

Le deuxième édition du prix a vu la consécration de Samir Kacimi pour «Kitab El Macha'a» (arabe) de Lynda Koudache

pour «Tamachahut Taneggarut» (tamazight) et de Djamel Mati pour le roman «Yoko et les gens du Barzakh» (français).

Les lauréats du Grand prix Assia Djebar – du nom de la célèbre femme de lettres algérienne disparue en 2016 – seront connus en même temps que la cérémonie de remise du prix, organisée jeudi au Centre international des conventions à Alger.

Racim C./APS



JS Saoura

## Le club sudiste se prépare à Oran

LA JS Saoura, qui a terminé la première phase du championnat de Ligue 1 Mobilis à la 2<sup>e</sup> place, effectuera un stage de dix jours à Oran à partir d'aujourd'hui, a-t-on appris de la direction du club de Béchar. Ce stage, qui intervient après quatre jours de repos accordés à l'ensemble des joueurs et qui sera dirigé par l'entraîneur Fouad Bouali, s'inscrit dans le cadre de la préparation de la deuxième partie du championnat, a-t-on précisé. L'hôtel «Al

Mouwahidine» d'Oran a été choisi pour l'hébergement des joueurs et du staff technique de cette équipe dont les dirigeants sont en passe de recruter de nouveaux joueurs pour le renfort de ses différents compartiments. Deux rencontres amicales avec des équipes locales sont aussi au programme de préparation de la JSS dont le stage sera entrecoupé, le week-end prochain, par son 32<sup>e</sup> de finale de Coupe d'Algérie contre le SA Mohammadia.

CAN 2018 de handball

## L'EN sera en regroupement en Serbie

L'ÉQUIPE NATIONALE de handball (messieurs) effectuera un stage préparatoire à Belgrade (Serbie) du 23 au 31 décembre en vue de la 23<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 au Gabon (17-27 janvier), a annoncé la Fédération algérienne de handball (FAHB) lundi sur sa page Facebook. Lors de ce regroupement, les coéquipiers de Messaoud Berkous (GS Pétroliers) disputeront 4 matchs amicaux les 25, 26, 27, et 29 décembre contre des adversaires qui restent à désigner, précise la même source. Avant leur départ pour la Serbie, les Verts seront en regroupement à Alger du 18 au 22 décembre sous la conduite du staff tech-

nique national dirigé par Sofiane Hiouani et Mohamed Seghir Zineddine, dont l'objectif assigné est d'arracher une place sur le podium pour décrocher une qualification au Mondial-2019. Les deux joueurs professionnels Daoud Hichem (Istres/ France) et Rahim Abdelkader (Dunkerque/France) rejoindront le groupe respectivement les 22 et 25 décembre. A la CAN-2018, les handballeurs algériens ont hérité au premier tour de la Tunisie, du Cameroun, du Congo et du Gabon, pays organisateurs (poule A), alors que le groupe B est composé de l'Egypte (tenante du titre), du Maroc, de la RD Congo, de l'Angola et du Nigeria.

### Liste des joueurs retenus :

GS Pétroliers : Slahdji Abdelmalek, Benmenni Abdellah, Ghedbane Khefifa, Chehbouh Riad, Berkous Messaoud, Boussaid Ahmed, Berriah Abderrahim, Loudif M'Hamed  
CRB Baraki: Djellabi Abderrouf, Abdi Ayoub, Hadj Sadok Mustapha, Zennadi Abdelljalil  
JSE Skikda : Djebrouni Walid, Saker Redouane  
CR Bordj Bou Arreridj : Hammouche Abdenour, Bourriche Mouloud, Moufok Latif  
HBC El Biar : Rabir Lamine  
ES Ain Touta : Hamoud Ayat Allah Khomeini  
Handball Club Kehra (Estonie) : Machou Adedjalil  
Istres Ouest Provence Handball (France) : Daoud Hichem  
Dunkerque Handball Grand Littoral (France) : Rahim Abdelkader

## Coupe d'Afrique des clubs (quarts de finale) de basket-ball

### Le GSP perd face à l'ES Radès et sort

LE CLUB DE basket-ball algérien, GS Pétroliers, a été éliminé en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des clubs champions, en s'inclinant face au club organisateur l'ES Radès sur le score de 87 à 89 (mi-temps : 44-42), mardi soir à Radès (Tunisie). En tête durant tout le match, notamment grâce aux 34 points de Mohamed Harat, les Pétroliers ont concédé un (10-0) fatal dans le dernier quart-temps qui a permis aux Tunisiens de décrocher le 3<sup>e</sup> billet qualificatif au dernier carré. Les deux premiers quarts de finale, disputés plus tôt dans la journée, ont enregistré la qualification de l'AS Salé (Maroc) et Sport Libolo

Benfica (Angola) qui se sont imposés respectivement devant Ferroviario de Beira (Mozambique) 92 à 63 et l'InterClube (Angola) 71 à 65. Le dernier quart de finale opposa mardi soir, City Oilers d'Ouganda à l'US Monastir de Tunisie. En matchs de classement (9<sup>e</sup> - 12<sup>e</sup> places), les Nigériens de Kano Pillars se sont imposés devant leurs compatriotes de Gombe Bulls (71-67), alors que l'ASB Mazembe est sorti vainqueur du derby congolais face à New Generation (82-62). Les demi-finales sont prévues mardi alors que la finale se déroulera le lendemain (mercredi).

Equipe nationale

# La FAF recherche d'autres matchs amicaux

■ La FAF cherche toujours des matchs-tests pour la sélection nationale qui devra préparer les prochains rendez-vous qui l'attendent.

Par Mahfoud M.

Malgré le fait que le BF a déjà obtenu l'accord pour disputer deux confrontations respectivement face au Gabon et l'Iran, cela n'empêche pas Zetchi and co de rechercher deux autres empoignades face à des adversaires qui restent à déterminer. Pour revenir à ces deux matchs que joueront les Verts, il faut savoir qu'ils devraient avoir lieu en Europe, et ce, pour réunir toutes les conditions possibles afin de les disputer dans un environnement favorable, en plus du fait que cela aidera les joueurs évoluant dans les formations européennes à être au rendez-vous. Ces matchs serviront de préparation pour la sélection nationale pour les prochains matchs comptant pour les éliminatoires de la prochaine CAN qui se jouera en 2019. Après mûre réflexion donc, les dirigeants de la FAF ont tranché pour ces deux matchs qui auront lieu au mois de mars en décidant de les jouer en Europe, soit en France ou en Suisse. La



L'EN se préparera sérieusement pour la CAN

pression vécue lors des deux matchs joués en Algérie respectivement à Constantine et au stade du 5-Juillet d'Alger est pour beaucoup dans ce changement de cap et aussi pour éviter les va et vient. A noter que le premier match face au Gabon aura lieu le 23 mars, alors que celui face à l'Iran se jouera le 27 du même mois. Pour ce qui est du mois de juin, il faut savoir qu'un match a été programmé face au Portugal. Il aura lieu à Lisbonne le 8 juin, en attendant de trouver d'autres sparring-partners. Sur

un tout autre plan, Madjer a avoué qu'il regrette l'annulation du match amical face aux Emirats arabes unis qui lui aurait permis de jauger les capacités de ses joueurs locaux surtout. «C'est le début d'une campagne de prospection pour dénicher les joueurs capables de donner le plus à l'EN», a indiqué le coach des Verts qui avoue que l'annulation de cette rencontre a chamboulé ses plans. M. M.

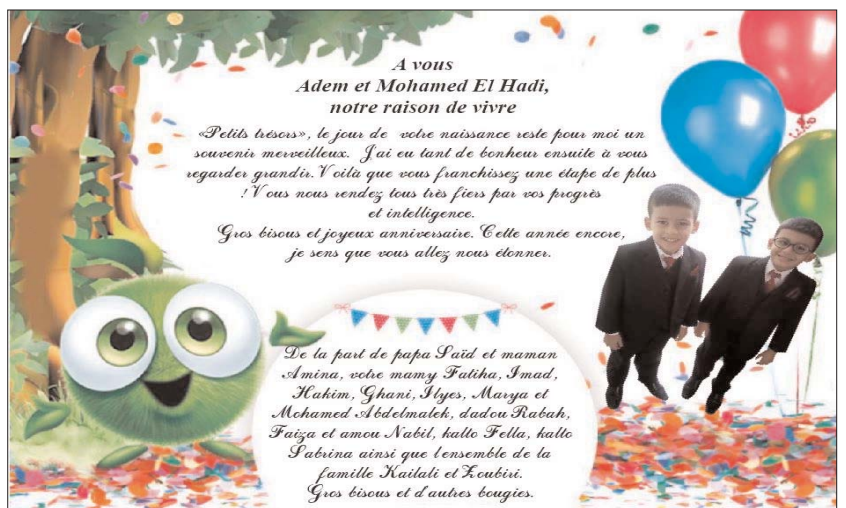
ES Sahel

## Madoui souhaite faire retrouver ses sensations à l'équipe

Le nouvel entraîneur de l'Etoile sportive du Sahel (Ligue 1 tunisienne de football), l'Algérien Kheireddine Madoui, s'est engagé lundi à «remettre l'équipe sur rails», 48 heures après la défaite concédée face au Club Africain (1-0) en match de mise à jour de la 8<sup>e</sup> journée de la compétition. «Il s'agit d'un nouveau challenge pour moi avec un club que je considère comme l'un des grands d'Afrique. Je tâcherai de remettre l'équipe sur rails et lui permettre de retrouver ses sensations», a affirmé le technicien algérien lors de sa

présentation officielle à la salle des Conférences au stade Olympique de Sousse, en présence du président de la section football Mehdi Al-Adjaimi. Madoui (40 ans) qui s'est engagé avec l'équipe de Sousse pour deux ans en provenance de l'ES Sétif (Ligue 1/Algérie), succède au Français Hubert Velud, limogé suite à l'élimination humiliante de l'ES Sahel en demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique face aux Egyptiens d'Al-Ahly du Caire (aller 2-1, retour 2-6). «J'ai supervisé l'équipe dimanche lors du match face

au Club Africain. Je vais me réunir prochainement avec les dirigeants pour fixer les besoins en matière de recrutement», a-t-il ajouté. Il s'agit de la deuxième expérience à l'étranger pour l'ancien défenseur international algérien, lui qui avait déjà eu à diriger la formation saoudienne d'Al-Wihda lors de la saison 2014-2015. Au terme de la 13<sup>e</sup> journée du championnat tunisien, l'ES Sahel occupe la 4<sup>e</sup> place au classement avec 20 points, à 12 longueurs du leader de l'ES Tunis.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Arrestation de 9 mis en cause Saisie de 900 gr d'héroïne à Alger

LES SERVICES de Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau international de crime organisé activant dans le trafic de drogue en procédant à l'arrestation de 9 suspects et à la saisie de 900 grammes de drogue dure (héroïne), a indiqué lundi le lieutenant de police judiciaire, Abdoun Mounira. Ce réseau international de crime organisé, constitué de 7 ressortissants africains dont une femme et deux individus de nationalité algérienne, activait à partir du Nigeria en passant par le Niger vers l'Algérie, à travers Tamanrasset, Adrar, Ghardaïa, Oran, Tlemcen et enfin Alger, a précisé le lieutenant Abdoun lors d'une conférence de presse organisée au niveau du siège de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) à Kouba. Elle a ajouté que cette opération a permis la récupération d'un montant de 42 500 DA et d'une somme de 19 310 Naira (monnaie du Niger) outre la saisie de 18 téléphones portables, d'un véhicule touristique et de divers documents de voyage et d'identité (étrangers). Les neufs suspects ont été présentés lundi devant le procureur

de la République territorialement compétent, après finalisation des procédures judiciaires, a-t-elle dit.

## Bordj Bou-Arréridj : saisie de plus de 17 kg de kif traité

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj a saisi 17,5 kg de kif traité, lors d'une opération combinée avec le secteur militaire de cette région, a-t-on appris hier auprès de ce corps de sécurité.

Au cours de cette opération, il a été procédé au démantèlement d'un réseau de criminels constitué de deux personnes âgées de 30 et 40 ans, issues des wilayas du Centre et de l'Est du pays, s'adonnant à la commercialisation de la drogue et à la falsification de documents et activant dans les villes d'Oran et d'Oum El Bouaghi, a précisé la même source. Un véhicule utilisé dans le transport du kif traité, une somme de 75 975 DA ainsi qu'un faux permis de conduire, deux téléphones portables et une fausse carte professionnelle

## Au premier trimestre 2018

### L'Arabie saoudite délivrera des visas de tourisme

L'ARABIE SAOUDITE délivrera des visas de tourisme à partir du premier trimestre 2018, a indiqué le prince Sultane ben Salmane ben Abdelaziz, en charge du secteur touristique dans le royaume.

«Toutes les autorisations gouvernementales sont en place», a assuré le prince Sultane, qui s'exprimait lundi au siège de la Commission du tourisme et du patrimoine national à Ryadh.

Cette mesure est une première dans un pays où les permis d'entrée étaient jusque-là délivrés aux pèlerins se rendant sur les Lieux saints de l'Islam, ou devaient être obtenus grâce au parrainage d'un ressortissant saoudien, d'une société ou d'un organisme officiel. La délivrance de visas touristiques fait partie du programme «Vision 2030» initié par le prince héritier Mohammed ben Salmane dans le but de diversifier l'économie du royaume. Le prince Sultane, un des fils du roi Salmane, cité par l'AFP, a ajouté qu'il s'agirait de visas électroniques mis à disposition de «tous les ressortissants dont les pays autorisent leurs citoyens à visiter l'Arabie saoudite».

«Nous sommes actuellement en train de préparer la réglementation – qui est éligible pour un visa et comment l'obtenir», a-t-il précisé. L'Arabie saoudite

octroie aujourd'hui des visas pour les ressortissants d'un nombre spécifique de pays, mais ces autorisations sont accompagnées de restrictions, comme notamment l'obligation de faire le voyage avec une compagnie accréditée et de séjourner dans des hôtels référencés.

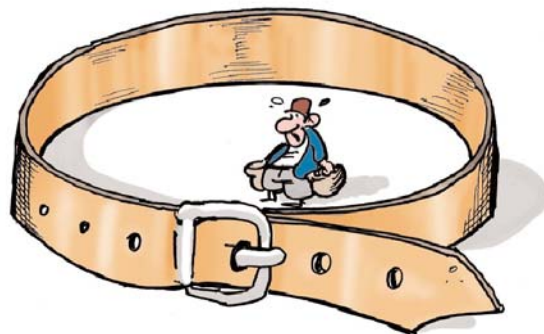
H. I.

## Lutte contre les incendies de forêt

### La Protection civile va acquérir 10 nouvelles colonnes mobiles en 2018

LA PROTECTION civile va acquérir, en 2018, une dizaine de nouvelles colonnes mobiles destinées à la lutte contre les incendies de forêt, a annoncé, hier à Tizi Ouzou, le sous-directeur des statistiques et de l'information de la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant-colonel Saïd Lahyani. Il a rappelé que celles-ci s'ajoutent aux 5 colonnes déployées en 2017, dont celle de Tizi Ouzou livrée hier même au cours d'une cérémonie organisée au siège de la direction locale de la Protection civile. Ces nouvelles dotations visent à renforcer les moyens humains et matériels de lutte contre les incendies de forêt, a tenu à préciser le même responsable. Par la même occasion, Saïd Lahyani

## 2018 sera difficile pour les Algériens



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

## Grève du Cnapeste à Tizi Ouzou

### Les enseignants dans la rue pour maintenir la pression sur l'académie

Les enseignants affiliés au syndicat autonome Conseil national autonome des personnels du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste) ont marché, hier à Tizi Ouzou, pour réitérer leur détermination à faire aboutir leurs revendications liées à l'affaire de l'agression d'une enseignante et à l'intérieur des services de l'académie, à savoir la sanction de ses auteurs et le départ de deux cadres au sein de la même direction.

Par Hamid M.

Ils étaient des milliers, selon les organisateurs, et des centaines selon la police, à battre le pavé depuis l'académie jusqu'au siège de la wilaya, empruntant quelques rues de la ville de Tizi Ouzou, brandissant des banderoles sur lesquelles plusieurs slogans ont été transcrits, notamment «La leçon d'aujourd'hui : la dignité», «Pardon nos enfants, nous sommes tous pris en otage»,



«Ma dignité ne se négocie pas» et autres. Arrivés devant la wilaya, les manifestants se sont regroupés avant que les initiateurs du mouvement ne prennent la parole pour rappeler leurs revendications et leur détermination à poursuivre leur protestation jusqu'à satisfaction. Une délégation du Cnapeste devait être reçue par le wali qui aurait donné son accord de principe pour recevoir les représentants des protestataires en vue de trouver une solution à ce conflit qui n'a que trop duré.

H. M.

Jusqu'à l'heure où nous mettons sous presse, rien n'a filtré. On ne sait pas si la rencontre a eu lieu et encore moins si un dénouement a été dégagé. En effet, les enseignants affiliés à ce syndicat dans les trois paliers paralysent partiellement des établissements scolaires à travers la wilaya de Tizi Ouzou depuis un mois, alors que le premier trimestre s'achève demain. Leurs parents sont montés au créneau ces derniers jours pour réclamer la reprise des cours.

H. M.